Nations Unies A/78/189

Assemblée générale

Distr. générale
17 juillet 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 25 b) de l'ordre du jour provisoire*
Développement social : développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Politiques et programmes mobilisant les jeunes

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 76/137 de l'Assemblée générale. Il donne une vue d'ensemble des progrès réalisés dans l'application de la résolution, et met plus particulièrement l'accent sur la solidarité et les partenariats entre les générations, la sécurité alimentaire et la consommation durable, et le développement inclusif par le sport, la culture et les loisirs, dans le souci de reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les États Membres, les entités des Nations Unies et les organisations de jeunes ont été mis à contribution dans l'établissement du rapport dans lequel, en guise de conclusion, des recommandations importantes sont adressées à l'Assemblée pour examen.

* A/78/150.

23-13972 (F) 020823 160823

Merci de recycler

I. Introduction

1. Dans sa résolution 76/137 sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dix-huitième session, un rapport sur l'application de la résolution, qui devrait être établi en concertation avec les États Membres, les institutions spécialisées, fonds et programmes concernés et les commissions régionales, compte tenu des activités menées par le système des Nations Unies. En réponse à cette demande, le Secrétariat a consulté les entités compétentes et les partenaires des jeunes, et reçu des réponses de 24 États Membres[1] et de 25 entités des Nations Unies membres du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes[2].

2. Le présent rapport revêt une importance toute particulière dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui, comme indiqué dans la résolution, a touché les jeunes de manière disproportionnée dans le monde entier. Mais si elle a été très éprouvante pour les jeunes, la pandémie leur a en revanche permis de mettre en avant leur esprit d'innovation, leur créativité et leur résilience face à la crise et de contribuer à la réalisation d'objectifs communs en faveur d'un relèvement durable et inclusif.

3. La section II présente brièvement le contexte mondial actuel et la place qu'y occupent les jeunes, s'agissant notamment de la pandémie de COVID-19, du système des Nations Unies et du thème du présent rapport, y compris au regard des synergies entre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

4. Les sections III, IV et V sont consacrées aux trois domaines d'action établis à partir des priorités du Programme d'action mondial pour la jeunesse, que sont la solidarité et les partenariats entre les générations, la sécurité alimentaire et la consommation durable, et le développement inclusif par le sport, la culture et les loisirs. Pour chacun de ces domaines, on trouvera une vue d'ensemble de la situation actuelle à l'échelle mondiale, ainsi qu'un résumé des initiatives prises par les États Membres et les entités des Nations Unies pour y répondre.

5. La section VI fait le point sur les activités supplémentaires menées par les entités des Nations Unies aux niveaux national, régional et international en faveur de

---

[1] Argentine, Autriche, Bahreïn, Biélorussie, Brésil, Bulgarie, Chine, Chypre, Colombie, El Salvador, Fédération de Russie, France, Hongrie, Kirghizistan, Lituanie, Mexique, Mongolie, Niger, Pologne, Qatar, Serbie, Slovénie, Türkiye, Uruguay.

[2] Alliance des civilisations, Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, Bureau de la Conseillère spéciale pour la prévention du génocide, Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants, Bureau de lutte contre le terrorisme, Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, Centre du commerce international, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Département des affaires économiques et sociales, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femme, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population, Fonds international de développement agricole, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation internationale du Travail, Organisation internationale pour les migrations, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Union internationale des télécommunications.

l'épanouissement des jeunes, y compris en partenariat avec des organisations de jeunes ou dirigées par des jeunes.

6. La section VII présente des recommandations.

II. Contexte et circonstances[3]

A. Les objectifs de développement durable en temps de crise

7. La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences dramatiques sur la vie et les moyens de subsistance des populations, et a mis à nu et accentué les inégalités dans et entre les pays. Les effets socioéconomiques de la pandémie continuent d'être ressentis dans le monde entier, en particulier par les plus pauvres et les plus vulnérables, et constituent encore une énorme entrave à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale) et à l'engagement majeur et transformateur qui y est énoncé de ne laisser personne de côté.

8. S'il est vrai que la réalisation des objectifs de développement durable avait déjà pris du retard avant la pandémie, des données nationales et infranationales montrent tout de même qu'à cause des effets de cette dernière, ce sont plusieurs années de progrès de développement qui ont été interrompues, voire inversées. La hausse de l'inflation et les conséquences plus générales de la guerre en Ukraine pourraient en outre faire dérailler le processus dans l'avenir. Selon les tendances actuelles, 575 millions de personnes, soit sept pour cent de la population, risquent de vivre encore dans l'extrême pauvreté en 2030, ce qui correspond à une baisse de moins de 30 % par rapport à 2015.

9. En raison de l'ampleur des conséquences de la pandémie de COVID-19, et d'autres crises qui se succèdent, il convient de prendre d'urgence des mesures pour refonder le contrat social non seulement entre gouvernants et citoyens, mais aussi à l'intérieur de chaque société. Les jeunes doivent participer pleinement à ce processus et, aussi, en accepter les avantages et les inconvénients.

B. Perspectives et défis pour les jeunes

10. Les jeunes (à savoir les personnes âgées de 15 à 24 ans) sont particulièrement vulnérables aux dysfonctionnements induits par la pandémie, et nombre d'entre eux risquent désormais d'être laissés de côté à un moment aussi crucial pour leur épanouissement personnel. Même avant la pandémie, la probabilité que les jeunes soient au chômage ou en situation d'emploi précaire, sans accès à une protection sociale satisfaisante, était plus élevée que pour les adultes en âge de travailler. La COVID-19 est venue accentuer les nombreuses difficultés que rencontraient déjà les jeunes sur le marché du travail.

11. En 2022, on comptait encore 6 millions de jeunes sans-emploi de plus qu'avant la pandémie, en dépit d'une certaine amélioration observée en 2021. La proportion de

[3] Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : *Rapport sur les objectifs de développement durable 2023, édition spéciale* (publication des Nations Unies, 2023) ; Organisation internationale du Travail, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022 : investir dans la transformation de l'avenir des jeunes* (Genève, 2022). Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « L'impact de la COVID-19 sur le sport, l'activité physique et le bien-être, et ses effets sur le développement social », Note de synthèse, n° 73, mai 2020 ; et Nations Unies, Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes, « Déclaration sur la jeunesse et la COVID-19 », 2020.

jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires est restée supérieure aux niveaux d'avant la pandémie à 23,5 %, malgré une légère baisse par rapport au pic de 24,9 % atteint en 2020 pendant la pandémie. Ces jeunes risquent de subir des effets « de stigmatisation » qui se traduiraient sur le long terme par une détérioration des possibilités et des conditions que leur offre le marché du travail.

12. Parallèlement, les restrictions imposées par la pandémie ont réduit l'accès aux activités de loisirs et à des espaces de rassemblement sûrs, et fait naître des barrières sociales au détriment de nombre de jeunes. Ce sont surtout les jeunes femmes, les jeunes issus de groupes vulnérables ou en situation de vulnérabilité et ceux qui sont exposés à des formes multiples et diverses de discrimination qui ont le plus souffert de ce phénomène.

13. La résilience et la capacité incroyables des jeunes à relever ces défis de manière inclusive, solidaire et soucieuse de l'environnement sont une véritable source d'inspiration. Leur esprit d'innovation, leur sens du bénévolat et leur dynamisme ont activement contribué à l'atténuation des conséquences aussi bien immédiates que durables de la pandémie. La mise en œuvre d'un partenariat avec les jeunes est l'une des clés pour assurer un relèvement durable et plus généralement, pour atteindre les objectifs de développement durable.

C. Promouvoir l'épanouissement des jeunes avec et pour les jeunes

14. Loin d'être de simples bénéficiaires du Programme 2030, les jeunes ont été des architectes actifs et continuent de participer aux cadres qui en sous-tendent la mise en œuvre, en particulier au Programme d'action mondial pour la jeunesse adopté par l'Assemblée générale en 1995 (résolution 50/81). Le programme d'action mondial pour la jeunesse porte sur 15 domaines d'action prioritaires et énonce des propositions d'action correspondantes, qui mettent l'accent sur une véritable participation des jeunes à tous les niveaux de la société et de la prise de décisions.

15. L'invitation à être à l'écoute des jeunes et à agir en collaboration avec eux se retrouve dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), qui s'inscrit dans les engagements déjà souscrits par les États Membres de prendre des mesures concrètes pour donner, à la génération de jeunes la plus nombreuse que le monde ait jamais portée, les moyens de se prendre en charge et de se mobiliser. Dans le rapport « Notre programme commun », il est également prévu de mettre en œuvre ces engagements au profit des générations futures.

16. L'année 2025 marquera le trentième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse. S'il est vrai qu'il garde encore toute sa pertinence, sa mise en œuvre peine en revanche à voir se concrétiser les engagements pris. Le trentième anniversaire sera donc une excellente occasion, d'une part, de faire le point sur les résultats positifs obtenus par les jeunes, mais aussi sur les principales difficultés qu'ils rencontrent encore, d'autre part, de renouveler la volonté politique de mettre en œuvre des mesures et des programmes en leur faveur.

III. Domaine d'action prioritaire : solidarité et partenariats entre les générations[4]

A. Vue d'ensemble

17. En 2007, l'Assemblée générale a adopté un additif au Programme d'action mondial pour la jeunesse (résolution 62/126), en y ajoutant les questions d'ordre intergénérationnel comme domaine prioritaire et en y soulignant l'importance que revêt la solidarité entre les générations. Depuis lors, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, dans plusieurs résolutions, ont encouragé les États Membres à renforcer la solidarité entre les générations à l'appui du Programme 2030.

18. Le concept de solidarité entre les générations, vu de manière générale comme synonyme de cohésion sociale entre les générations, repose sur des rapports de dépendance entre les membres de différents groupes d'âge au cours de leur vie. La nature exacte de cette cohésion est fonction de facteurs culturels, institutionnels, économiques et sociaux et, en particulier, de questions comme l'équité, la loyauté, la réciprocité et les représentations positives des différentes générations.

19. Les relations entre générations sont présentes dans toutes les circonstances sociales de la vie quotidienne : entre les membres d'une même famille qui vivent ensemble ou séparément ; au sein de réseaux sociaux d'amis, de connaissances, de voisins et de collègues ; et dans la société dans son ensemble. Dans le contexte du développement durable, il ne s'agit pas seulement de relations entre générations encore en vie, mais aussi de relations avec les générations à venir, ce qui renvoie au sens premier du développement durable, à savoir un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

20. La pandémie de COVID-19 a mis à nu des inégalités profondes et tenaces et fait prendre conscience des structures qui les pérennisent d'une génération à l'autre. Les appels à l'équité vaccinale, à la consommation durable, à une transition vers les énergies renouvelables et à des solutions pour alléger le fardeau toujours plus lourd de la dette souveraine ne sont que quelques exemples récents qui montrent combien il faut impérativement renouveler l'engagement en faveur de la solidarité entre les générations et régler les questions d'équité en transcendant les clivages intergénérationnels. L'appel à repenser la responsabilité intergénérationnelle apparaît également dans le rapport « Notre Programme commun ». Pour autant, de nombreux obstacles à la coopération entre les générations sont toujours présents.

B. Agir et lutter contre l'âgisme

21. L'âgisme pose un véritable problème pour la promotion d'une coopération concrète et constructive entre les générations. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit l'âgisme comme étant les stéréotypes, les préjugés et la discrimination envers les autres ou envers soi-même en fonction de l'âge ; il concerne aussi bien les personnes âgées que les jeunes. L'âgisme s'entrecroise bien souvent avec d'autres formes de préjugés, tels que le racisme et le sexisme, et empêche les gens de réaliser leur plein potentiel et d'apporter leur meilleure contribution possible à la société.

[4] Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Rapport mondial sur l'âgisme* (Genève, 2021) ; OMS, « Faire campagne pour lutter contre l'âgisme : pratiques actuelles et suggestions pour aller de l'avant », 2020 ; A/68/322 ; et A/75/982.

22. Comme le souligne le *Rapport mondial sur l'âgisme*, publié par l'OMS en mars 2021, les jeunes doivent faire face à des obstacles liés à l'âge dans divers aspects de leur vie, dont l'emploi, la santé, le logement et la politique, où leur parole est souvent bafouée ou ignorée. Dans le rapport, les activités intergénérationnelles sont considérées en outre comme une des trois stratégies clés pour lutter contre l'âgisme et favoriser un sentiment d'appartenance sociale plus fort.

C. Une coopération équitable et efficace entre les générations

23. Divers facteurs peuvent contribuer à renforcer la solidarité entre les générations et, pour cette raison, ils devraient être pris en compte en priorité dans les politiques et les programmes consacrés à la jeunesse. Il s'agit par exemple du dialogue multigénérationnel, de la collaboration avec les organisations représentant les personnes âgées, du bénévolat collectif, des campagnes de sensibilisation et des politiques qui garantissent la protection sociale et l'égalité des chances dans la quête de l'autodétermination. L'accent doit être mis sur la manière de promouvoir une approche holistique de la question du vieillissement, de susciter une meilleure compréhension mutuelle et d'encourager la participation de toutes les générations.

24. La transmission de connaissances entre générations est source de bienfaits pour les sociétés, aussi bien de par les connaissances partagées que par le processus même de transmission de ces connaissances. Par exemple, les échanges de connaissances entre travailleurs plus âgés et travailleurs plus jeunes peuvent contribuer à dynamiser le marché du travail. Au-delà du lieu de travail, ces échanges peuvent se faire à travers des activités éducatives et culturelles, et contribuer ainsi à améliorer le bien-être et à renforcer la participation des personnes âgées et des jeunes au sein de leur communauté.

25. Pour que le relèvement après la COVID-19 soit véritablement inclusif et durable, il importe avant tout qu'on en détermine les causes profondes et qu'on s'y attaque, qu'on encourage la solidarité entre les générations et qu'on renforce aussi la coopération entre les générations. Les gouvernements, le secteur privé et la société civile doivent, aux côtés des jeunes, rechercher des possibilités de partenariats constructifs entre les générations pour faire avancer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et créer un monde meilleur pour tous les âges.

D. Initiatives prises par les États Membres

26. Ces deux dernières années, les gouvernements ont déployé de nombreux efforts pour combler le fossé des générations et promouvoir la solidarité, l'équité et les partenariats entre les générations.

27. Bahreïn a continué de promouvoir des partenariats et la solidarité entre les générations à travers son programme pour la jeunesse arabe, qui offre à ses jeunes une plateforme pour participer activement à l'élaboration de politiques et pour échanger des idées, ce qui leur permet ainsi d'apporter une contribution concrète au processus de prise de décisions.

28. Le Bélarus a fait des efforts pour renforcer la solidarité entre les générations grâce à des activités de collaboration ayant pour objet la préservation de la mémoire historique, les échanges de connaissances et de données d'expérience, l'entraide mutuelle et la recherche collective de solutions à des problèmes critiques.

29. En janvier 2023, le Brésil a mis en place un conseil de participation sociale qui réunit des représentants d'entités estudiantines pour encourager la participation des

jeunes aux processus nationaux de prise de décisions, renforcer ainsi les partenariats entre les générations et promouvoir un cadre de gouvernance plus inclusif.

30. La Bulgarie a adopté une stratégie nationale pour la jeunesse pour la période 2021-2030, dont l'objectif est de cultiver la solidarité entre les générations en encourageant la participation active et l'autonomisation des jeunes au niveau national, ainsi qu'en veillant à entretenir la connectivité, la tolérance et le sentiment d'appartenance à la communauté européenne.

31. El Salvador, dans le cadre de sa table ronde nationale de la jeunesse rurale, continue de faciliter le dialogue entre les entités publiques, les acteurs locaux et la jeunesse rurale. La table ronde sert de plateforme de discussion aux différentes parties prenantes et leur permet de prendre ensemble des mesures pour répondre aux préoccupations des jeunes en milieu rural.

32. En 2021, la Hongrie, qui assurait la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, a accueilli à Budapest une conférence de la jeunesse sur le thème de la solidarité. Les participants à la conférence, représentant des gouvernements et des organisations de jeunes, se sont penchés sur les moyens de faire participer les jeunes aux différents processus et activités à mettre en œuvre après la pandémie.

33. En décembre 2021, le Mexique a lancé un programme national pour la jeunesse pour la période 2021-2024, qui a été élaboré en concertation avec plus de 70 000 jeunes. Le programme prend dûment en compte les difficultés auxquelles la jeunesse mexicaine est confrontée, et s'emploie parallèlement à promouvoir l'équité entre les générations et l'égalité des chances pour que les jeunes puissent jouir de leurs droits.

34. Le Niger a poursuivi la mise en œuvre de sa politique nationale de la jeunesse, qui vise à favoriser le dialogue entre les générations, à promouvoir la solidarité, à encourager la participation citoyenne à la vie culturelle, à faciliter l'accès à la connaissance et à protéger les droits des jeunes. Le Ministère chargé de la jeunesse a également organisé des dialogues intergénérationnels avec des partenaires sur le thème du leadership.

35. En 2022, la Pologne a ouvert des centres d'éducation intergénérationnelle pour faciliter les échanges de connaissances et de données d'expérience entre les jeunes générations et les générations plus âgées. Les centres entendent également favoriser la compréhension mutuelle, renforcer les liens sociaux et la coopération, ainsi que le rôle des jeunes et des personnes âgées dans leurs familles et leurs communautés.

36. La Serbie a adopté, en janvier 2023, une stratégie nationale en faveur de la jeunesse pour la période 2023-2030. La stratégie met l'accent sur la solidarité entre les générations et vise à renforcer les politiques qui garantissent l'égalité des chances pour les jeunes et leur permettent ainsi de réaliser pleinement leur potentiel.

E. Activités des entités des Nations Unies

37. Les entités des Nations Unies s'emploient à promouvoir la solidarité et les partenariats entre les générations pour faire avancer la mise en œuvre des objectifs de développement durable, avec un accent particulier sur la mobilisation du potentiel d'innovation, de créativité et de résilience des jeunes.

38. Portée par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, l'initiative sur l'avenir de la paix en Asie du Nord-Est (« Futuring Peace in North-East Asia ») a continué de réunir de jeunes dirigeants et décideurs d'Asie du Nord-Est pour rechercher les moyens d'assurer la paix et la sécurité dans la région.

39. En avril 2023, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été l'un des organisateurs du cinquième Forum des enfants et des jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes 2030, qui avait pour thème central la solidarité entre les générations.

40. Au cours du forum de la jeunesse du Conseil économique et social de 2023, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a organisé quatre manifestations parallèles comprenant des dialogues intergénérationnels et une session ministérielle sur les « innovations menées par les jeunes pour la création d'emplois décents pour les jeunes ». Dans le cadre du Partenariat pour l'amélioration des perspectives pour les personnes déplacées de force et les communautés d'accueil (PROSPECTS), l'OIT a organisé des activités de formation et de renforcement des capacités pour les jeunes, selon une approche intergénérationnelle. Au nombre de ces activités, elle a mis en place une académie de leadership pour les jeunes à l'intention des membres du comité du réseau des jeunes en Éthiopie.

41. Le Centre du commerce international (ITC) a mis au point le Baromètre national iraquien de l'entrepreneuriat des jeunes, et a présenté ses conclusions et recommandations sur ce sujet à l'occasion d'un atelier intergénérationnel organisé à Bagdad en 2022.

42. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a organisé une manifestation parallèle au forum de la jeunesse du Conseil économique et social de 2023, qui a donné lieu à un dialogue interactif sur la manière dont la technologie peut favoriser un rapprochement entre les générations.

43. En 2022, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a réalisé une étude sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes et y a formulé des recommandations sur la coopération entre les générations. En décembre 2022, au Forum mondial sur l'éducation aux droits de l'homme organisé en Ouzbékistan, et dont le HCDH était l'un des organisateurs, un plan d'action insistant sur l'importance que revêt l'apprentissage intergénérationnel pour la promotion des droits de l'homme a été élaboré.

44. Le Bureau des affaires de désarmement a continué de mettre en place des partenariats entre les générations dans le cadre de l'initiative Jeunes pour la biosécurité, de la campagne #StepUp4Disarmament Youth et de la série d'ateliers #Leaders4Tomorrow.

45. Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse a encouragé la coopération entre les générations au travers d'initiatives comme le programme « Jeunes Leaders pour les objectifs de développement durable », la campagne « Be seen, be heard » et l'équipe spéciale « Youth2030 Disability ».

46. Le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants a organisé des dialogues interactifs avec des enfants et des adolescents dans le cadre de l'établissement de ses rapports annuels.

47. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a prêté son appui technique intergénérationnel à l'élaboration du tableau de bord #UPROOT, outil de suivi piloté par des jeunes qui sert à évaluer les mesures nationales de lutte contre le VIH prises à l'intention des jeunes.

48. L'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies a organisé des dialogues intergénérationnels entre les jeunes et les principales parties prenantes aux niveaux local, régional et international, notamment sur le thème « L'avenir qu'ils veulent » à l'occasion de son neuvième Forum.

49. Grâce au Mécanisme de mobilisation des parties prenantes de Sendai, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a fait participer des jeunes à la conception du *Rapport pour les consultations : perspectives des parties prenantes sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du cadre de Sendai*.

50. Au Brésil, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) s'est associé au Conseil national de la jeunesse et aux administrations municipales pour organiser plusieurs « ciné-débats » sur le thème de la solidarité entre les générations.

51. En 2022, Génération sans limites, qui travaille avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a co-rédigé le document d'information intitulé « Intergenerational Partnerships for Transformative Change » (« Partenariats intergénérationnels pour un changement transformateur »), qui énonce les principes d'un véritable engagement des jeunes. Il renferme des études de cas, un ensemble de bonnes pratiques et des recommandations de mesures à prendre.

52. Le programme de participation et d'autonomisation des jeunes du Bureau de lutte contre le terrorisme a organisé des dialogues politiques régionaux, qui ont réuni de jeunes dirigeants et des représentants de l'Organisation des Nations Unies, de la société civile et des États Membres.

53. Au cours du forum de la jeunesse du Conseil économique et social de 2023, le Département des affaires économiques et sociales, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Bureau de lutte contre le terrorisme, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le grand groupe des enfants et des jeunes et la Fondation pour les Nations Unies ont organisé une session plénière sur le thème « Renforcer la confiance des jeunes dans le multilatéralisme au moyen du dialogue intergénérationnel et entre pairs ».

54. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) s'est employé à promouvoir la coopération entre les générations par des échanges de données, des ateliers, l'octroi de subventions et son initiative sur l'acquisition de compétences familiales. Dans la déclaration de la jeunesse prononcée à la soixante-sixième session de la Commission des stupéfiants, l'importance de la collaboration entre les générations a également été soulignée.

55. La Commission de la condition de la femme a organisé pour la première fois un dialogue interactif avec les jeunes à sa soixante-septième session. Au niveau national, ONU-Femmes et ses partenaires ont combattu la violence et la discrimination fondées sur le genre en menant des activités intergénérationnelles, notamment en Bolivie (État plurinational de), au Guatemala et au Mexique.

56. En mai 2023, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a approuvé les principes communs du système des Nations Unies sur les générations futures, qui servent de base à une compréhension commune des générations futures et de l'équité entre les générations.

IV. Domaine d'action prioritaire : sécurité alimentaire et consommation durable[5]

A. Vue d'ensemble

57. Même avant la pandémie de COVID-19, le monde avait du mal à atteindre l'objectif de développement durable 2, qui consiste à trouver des solutions durables pour assurer la sécurité alimentaire et éliminer la faim sous toutes ses formes d'ici 2030. Ces dernières années, les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire, dont les conflits, les changements climatiques et les récessions économiques, ont gagné en fréquence et en intensité. La pandémie est venue accentuer ces sources de stress, accroître davantage la pression sur les systèmes alimentaires et creuser les inégalités.

58. Alors que les données relatives à la pandémie sont incomplètes, on estime par contre que 828 millions de personnes ont été touchées par la faim en 2021, soit 46 millions de plus qu'en 2020 et 150 millions de plus qu'en 2019. En 2021, environ 2,3 milliards de personnes, soit 350 millions de plus qu'avant l'apparition de la pandémie, étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Parallèlement, la flambée des prix des denrées alimentaires, due notamment à la guerre en Ukraine, a rendu inaccessible, pour des milliards de personnes, l'adoption de régimes alimentaires sains. Déjà durement touchés par l'impact économique de la pandémie de COVID-19, les jeunes doivent encore faire face à une vulnérabilité particulière aux chocs des prix alimentaires. Le lien entre faim et pauvreté est reconnu comme un domaine prioritaire dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse.

B. Une vision globale de la sécurité alimentaire

59. Depuis la Conférence mondiale de l'alimentation tenue en 1974, le concept de sécurité alimentaire a évolué, d'une vision étroite axée sur l'approvisionnement alimentaire global à l'accès à une nourriture suffisante pour chaque individu. Le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 a reconnu l'importance que revêtent les paramètres relatifs à la stabilité (constance de l'accès) et à l'utilisation (valeur nutritionnelle). Aujourd'hui, le concept de sécurité alimentaire s'est élargi encore pour mettre l'accent sur la durabilité et la résilience, et prendre en compte l'impact des changements climatiques sur les systèmes alimentaires mondiaux.

60. La population mondiale devrait croître d'environ 2 milliards de personnes d'ici 2050, et le simple fait d'augmenter la production alimentaire ne devrait pas suffire à éradiquer la faim. Une approche intégrée s'impose, qui prendra en compte les synergies entre sécurité alimentaire, population, nutrition et développement durable. Les jeunes ont un rôle clé à jouer dans la promotion d'une telle approche. Par exemple, au forum de la jeunesse du Conseil économique et social de 2021, les

[5] Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : World Population Prospects 2022: Summary of Results (Perspectives de la population mondiale 2022 : résumé des résultats) (publication des Nations Unies, 2022) ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « Sustainable food systems: concept and framework » (« Systèmes alimentaires durables : concept et cadre »), 2018 ; FAO et coll., *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022* (Rome, FAO, 2022) ; Cheikh Mbow et autres, « Food security », dans *Climate Change and Land: An IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems*, Valérie Masson-Delmotte et autres, eds. (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2021 ;) ONU, « Note de synthèse : l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition », juin 2020 ; et résumé de la présidence et déclaration d'action du Secrétaire général à l'issue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, 23 septembre 2021.

représentants de la jeunesse ont souligné combien il importait de mettre en place des systèmes alimentaires équitables et qui permettent de faire des choix alimentaires sains et durables, et formulé des recommandations tendant à renforcer la résilience des systèmes alimentaires, en particulier dans le contexte de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

C. Le facteur de durabilité

61. Les systèmes alimentaires contribuent aussi bien aux changements climatiques qu'ils en subissent les effets. Au niveau mondial, la production de denrées alimentaires génère environ 26 % des émissions de gaz à effet de serre, tandis que les pertes et les déchets alimentaires – qui représentent environ 25 à 30 % de la production totale de denrées alimentaires – comptent pour 8 à 10 % de ces émissions. Les pratiques non durables des systèmes alimentaires contribuent aux changements climatiques, et sont à l'origine de la perte de biodiversité, de l'épuisement des océans et de l'émergence de maladies zoonotiques. Parallèlement, les changements climatiques aggravent les risques liés à la sécurité alimentaire, en particulier pour les régions et les populations les plus vulnérables.

62. Des investissements dans l'agriculture durable, la mise en place de moyens de subsistance résilients et l'adaptation aux changements climatiques s'avèrent donc indispensables, tout comme les réponses politiques qui donnent la priorité à la gestion des ressources en eau, à l'utilisation des terres et au commerce équitable. Il importe également de sensibiliser davantage les populations et de les inciter à adopter des régimes alimentaires plus sains et moins gourmands en ressources. Il n'existe pas de formule universelle ; les obstacles spécifiques au contexte qui entravent la sécurité alimentaire et la consommation durable doivent être levés. Au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, l'accent a été mis sur la nécessité de mobiliser toutes les parties prenantes, y compris les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les entreprises et les producteurs, pour atteindre les objectifs de développement durable.

D. Le rôle des jeunes dans la transformation des systèmes alimentaires

63. Les jeunes sont à l'avant-garde de la construction des systèmes alimentaires du futur, mais ils doivent également faire face aux risques importants liés aux changements climatiques, aux inégalités socioéconomiques et à leur marginalisation politique. Ils doivent prendre part aux débats, non seulement en tant que bénéficiaires, mais aussi en tant qu'agents essentiels du changement.

64. Les systèmes alimentaires présentent de nombreuses possibilités pour la participation et l'emploi des jeunes dans divers contextes mondiaux. Toutefois, les emplois dont il est question ne sont pas toujours des emplois décents et valorisants, et ne garantissent pas toujours des moyens de subsistance suffisants. Les jeunes doivent être protégés et leur présence dans les différents secteurs doit être renforcée par des politiques et des initiatives ciblées, axées sur leurs droits, l'équité et la responsabilité. Le redéploiement des ressources, des connaissances et des opportunités pour promouvoir des compétences vertes peut également avoir un impact positif sur l'emploi des jeunes, et favoriser la transition vers des systèmes alimentaires durables.

E. Initiatives prises par les États Membres

65. Les États Membres ont pris des initiatives importantes pour transformer les systèmes alimentaires, avec et pour les jeunes.

66. L'Argentine a lancé un programme qui vise, d'une part, à aider les petits exploitants agricoles à adopter des systèmes de production plus résilients, d'autre part, à renforcer leurs capacités de créer des emplois pour les jeunes. D'autres efforts ont porté sur l'inclusion socioéconomique des populations rurales, en particulier des jeunes ruraux, des petits exploitants agricoles et des peuples autochtones.

67. Au cours de la période considérée, l'Autriche a mené diverses initiatives visant à promouvoir un régime alimentaire sain et équilibré pour les enfants et les jeunes. Le Gouvernement accorde la priorité à la sécurité alimentaire et à la consommation durable considérées comme des facteurs essentiels pour assurer le bien-être individuel et lutter contre les effets des changements climatiques.

68. Bahreïn, conformément à son cadre de vision du développement durable pour 2023, a collaboré avec des jeunes dans des domaines comme la production de denrées alimentaires et l'agriculture, ainsi que le développement des capacités humaines et des infrastructures. Le Gouvernement a également mis en œuvre des initiatives visant à diversifier les ressources alimentaires et à promouvoir la consommation durable tout en encourageant les jeunes à innover.

69. Le Brésil a continué, d'une part, à mettre en œuvre son programme national d'alimentation scolaire, qui fournit des repas nourrissants aux élèves dans les écoles publiques, d'autre part, à lutter contre l'insécurité alimentaire dans le cadre de « Bolsa Família », programme de transfert conditionnel d'argent qui vient en aide aux familles vulnérables, et plus particulièrement aux jeunes.

70. La Chine a mis en œuvre des politiques visant à améliorer les mécanismes de gestion des denrées alimentaires et à sensibiliser les jeunes à la consommation durable. Par exemple, la Fédération nationale de la jeunesse de Chine a relancé sa campagne « Clear Plate », qui mobilise les jeunes autour de la réduction des déchets alimentaires et de l'approfondissement de leurs connaissances dans ce domaine.

71. La Colombie a renforcé les moyens d'action des femmes et des jeunes des zones rurales grâce à des programmes qui encouragent la création de revenus, la production de surplus, les investissements financiers et technologiques et les partenariats public-privé. Le Gouvernement a également facilité les échanges internationaux de jeunes pour renforcer les pratiques agroécologiques et l'adaptation aux changements climatiques.

72. El Salvador a poursuivi la mise en œuvre de son programme « +Verde » qui vise à promouvoir l'éducation à l'environnement et l'entrepreneuriat vert chez les jeunes, et qui permet à des centaines de jeunes de jouer un rôle actif dans la promotion de la sécurité alimentaire et de la durabilité dans leurs communautés, leurs écoles et leurs organisations.

73. La France a encouragé l'adoption de comportements de consommation saine et durable par les enfants et les jeunes dans le cadre de son programme national de nutrition et de santé. Des jeunes ont participé à des concertations nationales, où ils ont pris part à des débats sur l'agriculture durable, les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et les pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement.

74. Le Kirghizistan a poursuivi la mise en œuvre de son programme de sécurité alimentaire et de nutrition pour la période 2019-2023 pour améliorer le bien-être nutritionnel de sa population. Le programme veut rendre les denrées alimentaires plus

accessibles et en garantir l'innocuité, pour contribuer à terme à la mise en place de systèmes alimentaires nationaux durables.

75. La Mongolie, en collaboration avec le bureau de pays en Mongolie de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a organisé des activités pour célébrer la Journée internationale de la jeunesse 2021 sur le thème « Transformer les systèmes alimentaires : l'innovation des jeunes pour la santé humaine et planétaire » Le Gouvernement a en outre collaboré avec les autorités provinciales pour promouvoir l'enseignement agricole dans les écoles secondaires et les instituts de formation professionnelle.

76. Le Niger a poursuivi la mise en œuvre de son initiative « Les Nigériens nourrissent les Nigériens », action intersectorielle visant à améliorer la productivité du bétail, de l'agriculture et des forêts et à renforcer la résilience des agriculteurs et des éleveurs face aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire. La priorité est donnée à la participation active des jeunes ruraux, qui sont ainsi placés au centre de la mise en œuvre.

77. La Fédération de Russie a entrepris des efforts au niveau national pour promouvoir des comportements alimentaires sains et une consommation durable, en mettant l'accent sur les jeunes. Par ces actions, elle entend lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, tout en favorisant le développement des filières agricoles et en promouvant une croissance durable.

78. En Slovénie, les organisations de jeunes ont donné des moyens d'action aux jeunes dans le cadre d'ateliers et de projets visant à leur transmettre les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour adopter des pratiques de consommation durable, ce qui leur a permis de mieux comprendre la notion de responsabilité environnementale.

79. En 2022, l'Uruguay a établi un partenariat avec l'Institut national de statistique pour intégrer des questions sur la sécurité alimentaire dans les enquêtes nationales auprès des ménages. Grâce à cette collaboration entre la FAO et les institutions universitaires du pays, une enquête actualisée a été réalisée pour évaluer la sécurité alimentaire dans les ménages les plus vulnérables, et permettre ainsi de mener des interventions bien ciblées.

F. Initiatives prises par les entités des Nations Unies

80. Conscientes de l'importance du rôle que jouent les jeunes dans la sécurité alimentaire et la consommation durable, les entités des Nations Unies s'attachent à mettre en œuvre différents programmes et politiques visant à renforcer les capacités d'action, l'emploi et la participation des jeunes dans la transformation des systèmes alimentaires.

81. La FAO a continué de promouvoir la création d'emplois décents pour les jeunes dans les filières agroalimentaires suivant son approche intégrée de pays et d'initiatives comme celle relative à la création d'emplois verts pour les jeunes en milieu rural, qui vise à renforcer les capacités des jeunes dans les secteurs de l'agriculture verte, de l'énergie verte et de la gestion des déchets verts. En 2022, la FAO a aidé le Comité de la sécurité alimentaire mondiale à adopter des recommandations politiques sur la promotion de l'engagement et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition. La FAO accueille également chaque année le Forum mondial de l'alimentation et le Forum mondial de la jeunesse autochtone, auxquels participent les jeunes au niveau multilatéral.

82. La FAO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Commission de l'Union africaine ont contribué à renforcer les capacités d'action de plus de 1 300 jeunes grâce au programme « Opportunités pour les jeunes en Afrique », qui promeut le développement d'entreprises agroalimentaires durables.

83. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a lancé, dans neuf pays africains, son pôle agro-industriel qui propose des programmes d'appui intégrés pour améliorer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté rurale, aider les petits exploitants à s'adapter aux changements climatiques et favoriser l'employabilité des jeunes sur le marché de l'emploi.

84. En mai 2023, à l'occasion d'une réunion d'experts de l'OIT, des lignes directrices pour la promotion du travail décent dans le secteur agroalimentaire, y compris pour les jeunes, ont été adoptées. Dans le cadre de la coalition « Un travail décent pour des systèmes alimentaires équitables », l'OIT et ses partenaires œuvrent en faveur de la création d'emplois plus intéressants pour les jeunes dans les systèmes alimentaires.

85. En 2022, l'UNICEF a apporté son assistance à la nutrition des jeunes dans 68 pays par la mise en œuvre d'activités éducatives, l'établissement de partenariats public-privé et la fourniture de compléments alimentaires. L'UNICEF a également prêté son concours à l'organisation de campagnes en faveur de changements sociaux et comportementaux visant à donner aux jeunes les moyens de faire par eux-mêmes des choix alimentaires sains et mûrement réfléchis.

86. À la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'OIT et l'UNICEF ont lancé le Pacte des emplois verts pour les jeunes, qui vise à accélérer l'action en faveur de la création d'emplois verts, en particulier pour les jeunes défavorisés et vulnérables aux changements climatiques.

87. En 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a consacré une session du dialogue international sur les migrations aux interactions entre changements climatiques, insécurité alimentaire, migrations et déplacements, avec la participation de jeunes issus de la diaspora et de groupes autochtones.

88. En 2022, le Centre international de formation de l'OIT a lancé une plateforme d'apprentissage en ligne dans le cadre du projet SAAVI (Renforcement de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire et amélioration de la politique commerciale en Iraq). La plateforme appuie les jeunes agroentrepreneurs iraquiens en leur offrant des services de mentorat, un accès aux financements et une formation aux compétences agroindustrielles.

89. En 2023, trois envoyés de la jeunesse de l'initiative Generation Connect, désignés par l'UIT, ont participé aux travaux du comité de sélection de la FAO concernant le Comité de politique de jeunes du Forum mondial de l'alimentation, qui définit les orientations du volet « action jeunesse » du Forum. L'UIT a organisé une manifestation parallèle au Forum mondial de l'alimentation en 2022, qui a permis de présenter les moyens innovants par lesquels les jeunes leaders mettent la technologie au service de la lutte contre la faim et de l'amélioration de la production alimentaire.

90. En 2021, le bureau de pays du HCDH au Guatemala, le Programme alimentaire mondial (PAM), le FNUAP, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la FAO ont organisé une manifestation virtuelle pour célébrer la Journée internationale de la jeunesse, sur le thème « Transformer les systèmes alimentaires : les innovations des jeunes pour la santé humaine et celle de notre planète », qui a mis

en évidence le rôle que jouent les jeunes dans la promotion de la sécurité alimentaire et du développement durable.

91. Le programme pour la promotion de l'entrepreneuriat (EMPRETEC) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a appuyé de jeunes agroentrepreneurs en renforçant leurs capacités et en leur offrant des possibilités de mise en réseau. Au niveau politique, la CNUCED a assuré la promotion des meilleures pratiques dans le domaine de l'agriculture et de la production durable, en faisant participer les jeunes à cette démarche par l'intermédiaire de son réseau jeunesse.

92. L'Académie d'action en faveur de modes de vie durables du PNUE a proposé des outils pour promouvoir la participation des jeunes, notamment la boîte à outils « Anatomie de l'action », module d'apprentissage sur les modes de vie durables et la plateforme ludique « Mon défi pour un mode de vie durable ».

93. À la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'UNESCO a lancé son rapport d'enquête mondial sur les demandes des jeunes en matière d'éducation aux changements climatiques et mobilisé différentes parties prenantes autour de son Partenariat pour l'éducation écologique. L'UNESCO s'emploie également à promouvoir la santé et la nutrition à l'école dans le monde et a publié en 2022 le rapport intitulé « Apprendre et s'épanouir : santé et nutrition scolaires dans le monde ».

94. Le FNUAP et ses partenaires ont continué à créer des espaces sûrs, à organiser des ateliers sur la santé, à distribuer de l'aide alimentaire et à promouvoir des pratiques nutritionnelles saines, pour contribuer au bien-être et à l'autonomisation des femmes, des jeunes filles et des jeunes.

95. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a collaboré avec l'UNICEF, le PAM, l'OMS et la FAO pour aider à élaborer le plan d'action mondial de lutte contre le gaspillage alimentaire des enfants, qui prévoit des actions prioritaires en faveur des adolescents, notamment dans le cadre des systèmes alimentaires.

96. L'ONU Femmes, en collaboration avec la FAO, le FIDA et le PAM, pilote le Programme conjoint sur l'accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales, qui porte sur les contraintes spécifiquement liées au genre pesant sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'accès à l'énergie.

97. Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse a renforcé la participation active des jeunes aux systèmes alimentaires, notamment en les encourageant à participer au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en 2021 et au Forum mondial de l'alimentation en 2021 et 2022.

98. Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse a organisé en 2021 le Festival de l'innovation #YouthLead, qui a réuni de jeunes innovateurs, des décideurs et des leaders de l'industrie pour débattre des solutions portées par les jeunes pour atteindre les objectifs de développement durable et assurer le relèvement après la COVID-19, dans tout ce qui touche à la sécurité alimentaire, à l'action climatique et à la biodiversité.

V. Domaine d'action prioritaire : développement inclusif par le sport, les loisirs et la culture[6]

A. Vue d'ensemble

99. Le rôle du sport, des loisirs et de la culture dans la réalisation des objectifs de développement durable, avec et pour les jeunes, est largement reconnu. Les activités de loisirs peuvent servir d'outil pour réaliser des objectifs transversaux pour le bien-être des jeunes, par exemple la santé, l'éducation et l'inclusion sociale. Elles offrent également des espaces de rencontres très utiles où les jeunes peuvent tisser des liens, acquérir des compétences et contribuer ainsi à renforcer le sens de la solidarité et de l'empathie entre divers groupes de jeunes et leurs communautés, et en leur sein.

100. Dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse, les activités de loisirs sont inscrites comme un domaine prioritaire. Elles doivent être intégrées dans les politiques et les programmes concernant les jeunes et être planifiées, conçues et mises en œuvre en collaboration avec les organisations de jeunes. Il est également préconisé dans le Programme mondial que les jeunes puissent disposer de « lieux et d'installations pour les activités culturelles et sportives et les loisirs afin d'améliorer leur niveau de vie, tant en milieu urbain qu'en milieu rural ».

101. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence combien l'accès aux activités de loisirs est important pour la santé et le bien-être des jeunes et a suscité la mise en œuvre d'approches innovantes destinées à réinventer ces activités de sorte que leur potentiel de transformation puisse continuer d'être mis à profit.

B. Le pouvoir de transformation du sport

102. L'Organisation des Nations Unies définit le sport comme « toutes les formes d'activité physique qui contribuent à assurer la bonne forme physique, le bien-être mental et l'interaction sociale, notamment les jeux, les loisirs, le sport occasionnel, informel ou de compétition, ainsi que les sports ou les jeux autochtones »[7]. Dans le Programme 2030, le sport est reconnu comme un élément important du développement durable. Ces dernières années, les États Membres, le système des Nations Unies et les parties prenantes ont établi des cadres normatifs pour guider les efforts menés collectivement pour mettre le sport au service de la réalisation d'objectifs plus larges en matière de développement.

103. Les jeunes, qu'ils soient participants ou spectateurs, tirent d'énormes bénéfices du sport, qui leur permet d'apprendre des valeurs comme le travail d'équipe, le franc-jeu et le respect des règles. Ces compétences sont essentielles à l'épanouissement personnel et professionnel et peuvent contribuer à renforcer la cohésion sociale par des mesures visant à faire disparaître les conditions structurelles propices à l'extrémisme violent, à la marginalisation et à la discrimination. Le sport a en outre une incidence très forte sur la santé et le bien-être des jeunes. Outre qu'il améliore la condition physique, il permet d'inculquer un comportement sain tout au long de la

---

[6] Les informations présentées ici proviennent des sources suivantes : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « The impact of COVID-19 on sport, physical activity and well-being and its effects on social development » (« L'impact de la COVID-19 sur le sport, l'activité physique et le bien-être et ses effets sur le développement social ») ; OMS, *Plan d'action mondial pour promouvoir l'activité physique 2018-2030* (Genève, 2018) ; A/74/286 ; et A/77/161.

[7] Équipe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix, « Le sport au service du développement et de la paix : vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement », rapport de 2003.

vie et de lutter contre les risques de maladies non transmissibles. Il a également été prouvé que le sport a de nombreux effets positifs sur le développement cognitif et la santé mentale des jeunes.

104. Le secteur du sport professionnel contribue également à l'épanouissement des jeunes, notamment grâce aux possibilités d'emploi qu'il offre, au sens des responsabilités qu'il confère et à la sensibilisation qu'il suscite auprès du public autour des objectifs de développement durable. De plus, les joueurs peuvent mettre leurs compétences et leurs connaissances au service de nombreux programmes et initiatives conjoints partout dans le monde.

C. Culture et développement durable

105. Dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, la culture est définie comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social qui englobent, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. Le lien entre culture et développement durable a été de plus en plus reconnu ces dernières décennies.

106. En 2005, la Conférence générale de l'UNESCO, dans la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, a souligné la nécessité d'intégrer la culture comme un élément stratégique dans les politiques nationales et les politiques de développement. Dans ses résolutions 65/166, 66/208 et 68/223, l'Assemblée générale a mis l'accent sur l'importance que revêt la culture en tant que facteur de développement durable. Le Programme 2030 fait aussi explicitement référence à des aspects de la culture et intègre la culture dans ses différents objectifs.

107. Les activités culturelles jouent un rôle très important dans l'épanouissement des jeunes. Elles offrent aux jeunes une plateforme dynamique qui leur permet d'acquérir de nouvelles compétences, de prendre confiance en eux-mêmes et de guérir de leurs traumatismes, et elles facilitent le dialogue entre les jeunes et les préparent à la vie dans des sociétés multiculturelles. De ce fait, les activités culturelles améliorent le bien-être individuel et favorisent la cohésion sociale. Elles peuvent également être source d'un avenir plus durable pour les institutions du patrimoine, de l'art et de la culture, ainsi le moteur d'un cycle vertueux de renforcement.

D. Autres considérations

108. Pendant la pandémie de COVID-19, les plateformes en ligne, dans des domaines comme les sports électroniques, et les espaces extérieurs sont devenus des formules populaires qui devaient permettre de garantir la distanciation sociale. Si ces solutions se sont avérées intéressantes pour de nombreux jeunes, elles ont également mis au jour de fortes disparités dans l'accès à l'Internet et aux espaces verts. Une attention particulière doit être accordée à la conception des programmes et des politiques pour éviter toute aggravation de la fracture numérique et de la différence de bien-être.

109. De plus, dans de nombreux pays à faible revenu, le concept de temps libre est souvent contextualisé et traité comme un enjeu prioritaire différent, en particulier en ce qui concerne les jeunes, qui doivent faire face au taux de pauvreté le plus élevé de tous les groupes d'âge. Par exemple, les activités dites récréatives dans les pays riches, comme la pêche et l'artisanat, peuvent n'être que des sources de subsistance dans les pays à faible revenu. En outre, les pays dont les budgets sont faibles doivent souvent solliciter l'aide de donateurs pour pouvoir organiser des activités récréatives

et sportives officielles. Toute activité mise en œuvre doit donc être adaptée au contexte local et conçue en collaboration avec les jeunes qu'elle est censée intéresser.

E. Initiatives prises par les États Membres

110. Les États Membres mettent de plus en plus en œuvre des politiques et des programmes qui mettent le pouvoir des sports, des loisirs et de la culture au service d'un développement inclusif, avec un accent particulier sur la jeunesse.

111. En Argentine, le Ministère du tourisme et des sports a mis en œuvre un programme d'amélioration des infrastructures des entités sportives communautaires de 1 200 municipalités à travers le pays, avec pour objectif de rendre les activités sportives et récréatives plus accessibles et plus inclusives.

112. L'Autriche a pris plusieurs initiatives pour promouvoir la participation et l'inclusion culturelles, notamment en dispensant les jeunes et les personnes issues de ménages à faible revenu du paiement des droits d'entrée dans les musées et les manifestations culturelles. Le pays a également financé des campagnes contre la discrimination dans les domaines de la culture et de l'éducation, soulignant ainsi l'importance que revêt le respect de la diversité.

113. La Bulgarie a adopté une stratégie nationale pour la jeunesse pour la période 2021-2030 qui énonce des mesures destinées à favoriser la participation des jeunes aux activités sportives, ainsi qu'à leur faire prendre conscience de l'importance de la santé physique et mentale. La stratégie prévoit également de faciliter l'épanouissement des jeunes au moyen d'activités culturelles.

114. La Chine a lancé plusieurs initiatives pour aider les jeunes à s'épanouir dans les domaines du sport et de la culture, notamment le projet Espoir (Project Hope), dont l'objectif est d'améliorer les installations en milieu rural, de former les maîtres d'éducation physique et artistique dans les écoles rurales et d'organiser des festivals sportifs et artistiques ouverts au public pour inciter les jeunes à y participer et à s'y épanouir.

115. Chypre a poursuivi la mise en œuvre de son programme « Sport pour tous », qui encourage tous les habitants du pays à pratiquer une activité physique, quel que soit leur statut social, économique ou civique. En outre, l'organisme sportif chypriote (Cyprus Sport Organization) a pris des initiatives pour améliorer les installations publiques destinées aux activités de plein air, et les rendre plus accessibles et plus inclusives.

116. El Salvador a créé des centres urbains de bien-être et d'opportunités, qui sont des espaces dédiés à l'épanouissement des jeunes par la lecture, l'art, les activités culturelles et la technologie, et qui visent à renforcer les liens sociaux, la solidarité et la participation communautaire dans des espaces communs.

117. La France a encouragé l'inclusion sociale en prévision des Jeux olympiques et paralympiques qui seront organisés à Paris en 2024. Grâce à l'initiative « Pass'Sport », des jeunes confrontés à des difficultés dues à un handicap ou à des problèmes financiers peuvent bénéficier d'une aide financière qui leur permet de participer à des activités sportives. La France a également encouragé la participation de jeunes migrants et réfugiés à des activités sportives pour faciliter leur intégration sociale.

118. Grâce à son programme de « pass culturel », la Lituanie a encouragé les étudiants à participer aux activités culturelles et artistiques, et les a aidés ainsi à mieux comprendre la culture. Le programme a réussi à s'adapter aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 en intégrant un contenu numérique.

119. Le Qatar a continué à faire prendre conscience du rôle du sport dans le développement inclusif grâce à l'action de la Fédération qatarie du sport pour tous, qui encourage l'activité physique pour tous, y compris les jeunes, les femmes et les personnes handicapées, l'objectif étant de bâtir une société saine et inclusive.

120. En Slovénie, le programme national pour la jeunesse, qui reconnaît le rôle essentiel que joue la culture dans l'épanouissement des jeunes, plaide en faveur de l'intégration systématique de la culture à tous les niveaux d'enseignement et dans tous les processus éducatifs. Les organisations culturelles nationales, en collaboration avec les jeunes, ont également pris plusieurs initiatives, notamment pour faciliter l'accès aux installations culturelles.

121. En décembre 2021, la Türkiye a adopté un plan d'action national sur les droits des personnes handicapées, qui encourage l'inclusion sociale des jeunes handicapés et sert d'orientation pour les initiatives nationales visant à faciliter leur participation aux activités sportives, culturelles et récréatives, l'objectif étant de promouvoir l'avènement d'une société inclusive et ouverte.

122. L'Uruguay a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à favoriser l'épanouissement des jeunes par le sport, notamment les programmes « Movete » et « Jeux sportifs nationaux ». Le Gouvernement a également créé un fonds pour la jeunesse en 2022, qui finance les initiatives visant à promouvoir l'épanouissement des jeunes par le sport et la culture, l'accent étant plus particulièrement mis sur les jeunes ruraux.

F. Initiatives prises par les entités des Nations Unies

123. Les entités des Nations Unies et leurs partenaires mettent à profit le pouvoir transformateur du sport, des loisirs et de la culture pour mener des politiques et des activités qui privilégient l'inclusion, encouragent la diversité, favorisent le bien-être et stimulent la participation des jeunes.

124. En 2022, le Département des affaires économiques et sociales a mis au point une boîte à outils destinée à renforcer la formulation de politiques sur le sport, la paix et le développement au profit de divers groupes sociaux, notamment les jeunes et les personnes handicapées. En 2023, le Département a organisé un atelier de formation pilote au Ghana, à la demande du Gouvernement, pour renforcer les capacités dans ce domaine.

125. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie a apporté son appui à des programmes sportifs et artistiques, notamment à l'initiative « A Son de Paz », pour encourager les échanges et la réconciliation entre les jeunes et leur participation aux efforts de paix.

126. Le Fonds pour la consolidation de la paix administré par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, en collaboration avec l'UNICEF, le PNUD, le PAM, la FAO et l'ONU-Femmes, a mis en œuvre des projets animés par des jeunes à la frontière entre le Kirghizistan et le Tadjikistan pour promouvoir la compréhension entre eux par des moyens culturels, en organisant notamment un concours commun de photographie.

127. Le Bureau de la Conseillère spéciale pour la prévention du génocide et ses partenaires, pour lutter contre les discours de haine par la participation aux activités sportives, ont élaboré un plan d'action qui a été lancé par le Secrétaire général en décembre 2022.

128. Depuis 2021, l'initiative PROSPECTS de l'OIT en Égypte utilise le football comme outil de formation à l'employabilité des jeunes déplacés de force.

129. Au Turkménistan, l'OIM a organisé des camps nationaux de formation au leadership à l'intention des jeunes, qui comprenaient des activités de renforcement de l'esprit d'équipe et des activités culturelles, et qui offraient en même temps à ces jeunes un espace sûr où ils pouvaient nouer des contacts et échanger leurs expériences.

130. L'ITC, dans le cadre de son Programme Jeunesse et Commerce, a élaboré, à l'intention des jeunes, un programme d'apprentissage de la vie qui utilise le football pour promouvoir l'inclusion sociale, l'employabilité et l'esprit d'entreprise. En Iraq, 30 éducateurs ont formé plus de 600 jeunes.

131. À l'occasion de sa Semaine des technologies émergentes de 2021, l'UIT a organisé une session animée par des jeunes, accompagnée d'une prestation musicale. Dans le cadre de son initiative Generation Connect, elle a également organisé une série de tables rondes virtuelles mondiales consacrées aux jeunes, ainsi que des activités de renforcement des capacités et des activités récréatives.

132. Le Bureau des affaires de désarmement a fait participer les jeunes à la promotion du désarmement à travers diverses initiatives artistiques, culturelles et sportives, notamment le concours vidéo des jeunes « Et si – Spesterra », le concours musical des jeunes « Pitching Peace » et la campagne des jeunes « #StepUp4Disarmament ».

133. En juin 2023, le Bureau régional du HCDH pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a organisé une marche de cinq jours pour sensibiliser le public aux droits des jeunes handicapés.

134. L'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies appuie l'initiative « Sport for One Humanity », qui vise à promouvoir la paix et l'inclusion par des projets sportifs novateurs et qui offre des services de renforcement des capacités et de mentorat à des organisations partout dans le monde.

135. Depuis 2009, l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies et l'OIM organisent chaque année le festival vidéo pour la jeunesse PLURAL+ pour encourager les jeunes du monde entier à se pencher sur les questions de la migration, de la diversité et de l'inclusion sociale, et leur donner les moyens de le faire.

136. En 2022, le PNUE et ses partenaires ont lancé le cadre des Sports pour la Nature, dans lequel les organisations sportives s'engagent à protéger la nature, à inspirer des actions pour la nature, à faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable et à promouvoir l'épanouissement des jeunes.

137. L'UNESCO a contribué au relèvement post-conflit à Gaza en organisant des ateliers d'art, de musique et de théâtre. Elle a également facilité des échanges culturels en Amérique latine et dans les Caraïbes et a participé au projet « Jeux numériques pour la paix », avec et pour les jeunes.

138. En 2022, le HCR a lancé sa toute première stratégie dans le domaine du sport, « More than a Game » (Plus qu'un jeu), qui vise à améliorer la vie des personnes déplacées et apatrides par le sport, avec l'inclusion comme principe directeur. Au nombre des autres initiatives mises en œuvre, le HCR et ses partenaires ont organisé en 2022 la toute première Unity Euro Cup (Coupe européenne de l'unité), compétition de football entre réfugiés européens. En outre, les ambassadeurs (ambassadrices) de bonne volonté du HCR comptent parmi eux des célébrités du ballon rond qui œuvrent en faveur des droits des personnes déplacées partout dans le monde.

139. En 2022, l'UNICEF a mis le sport au service de ses programmes de protection et de renforcement des aptitudes des enfants et des adolescents, notamment en Afrique du Sud, en Albanie, aux Comores, en El Salvador, au Kenya, au Nicaragua et à Sao Tomé-et-Principe.

140. Le Bureau de lutte contre le terrorisme a poursuivi son rôle de chef de file du Programme mondial sur la sécurité des grands événements sportifs et la promotion du sport et de ses valeurs comme outil de prévention de l'extrémisme violent. Outre la mise en œuvre d'activités sportives visant à prévenir l'extrémisme violent, deux guides politiques ont été élaborés dans le cadre du Programme en 2022 afin d'intégrer ce type d'activité dans les stratégies nationales et l'organisation de grands événements.

141. En 2022, l'ONUDC a encouragé la participation des jeunes à ses activités par toute une série d'initiatives sportives et culturelles, telles que le programme d'enseignement de compétences psychosociales par le sport « Line up, Live up », le programme SC:ORE (Sport against crime : Outreach, Resilience, Empowerment) et Coding4Integrity, un concours de codage anti-corruption destiné aux jeunes d'Afrique.

142. L'ONU-Femmes et ses partenaires ont contribué à améliorer l'égalité des genres et à prévenir la violence fondée sur le genre dans le monde, y compris au Nigéria, en Macédoine du Nord et au Pakistan, ainsi que dans la région du Pacifique.

VI. Initiatives prises par des organismes des Nations Unies aux niveaux international, régional et national

A. Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse

143. Le système des Nations Unies a continué d'accélérer et de renforcer la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, en apportant un appui important aux gouvernements sur les questions relatives à la jeunesse.

144. Outil de coordination mondiale, la Stratégie comprend un comité directeur de haut niveau, un groupe de travail conjoint et un secrétariat dans le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse.

145. Dans le rapport d'activité Youth2030, 40 entités et 130 équipes de pays des Nations Unies ont expliqué comment le système des Nations Unies s'acquitte de ses engagements mondiaux en faveur des jeunes et avec eux, en soulignant notamment les points suivants :

a) Le système des Nations Unies a fait des progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie pour la jeunesse ; pour atteindre les objectifs de développement durable, il faut accélérer cette mise en œuvre ;

b) La participation à la coordination interinstitutions sur les questions relatives à la jeunesse a été nettement plus importante aux niveaux mondial et régional qu'au niveau national ;

c) Les équipes de pays des Nations Unies ont fait d'énormes progrès pour améliorer leurs rapports sur les résultats et les ressources concernant les jeunes ; toutefois, beaucoup reste à faire pour apporter des améliorations ;

d) Les entités des Nations Unies ont mis en œuvre de bonnes pratiques en matière d'organisation de stages et de gestion de jeunes talents, mais ces pratiques ne se reflètent pas encore dans toutes les activités des équipes de pays ;

e) Des améliorations notables ont été signalées dans la collaboration avec les jeunes, même s'il subsiste de fortes disparités d'un pays ou d'une région à l'autre.

146. Pour maintenir le rythme d'accélération, les priorités essentielles consisteront notamment à apporter un appui ciblé dans l'ensemble du système, à faciliter les

échanges de connaissances entre les niveaux mondial et régional et celui des pays ; à renforcer la coordination interinstitutions au niveau des pays ; à accroître le nombre de stages et d'emplois pour les jeunes de manière équitable et qualitative ; à suivre les résultats et les ressources concernant les jeunes ; et à renforcer la participation des jeunes de manière significative.

B. Forum de la jeunesse du Conseil économique et social

147. Le forum de la jeunesse du Conseil économique et social est le plus grand rassemblement de jeunes aux Nations Unies. En 2022, plus de 20 000 participants ont assisté au forum de la jeunesse, qui s'est déroulé en format virtuel sur le thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2022, à savoir « Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme 2030 ». Dans les messages clés, on retiendra notamment la nécessité pour tous, y compris les États Membres, de collaborer avec les jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités de relèvement. Le forum de la jeunesse 2023 s'est tenu en format hybride et a réuni environ 22 000 participants pour débattre du thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, à savoir « L'accélération de la relance après la maladie à coronavirus (COVID-19) et la pleine mise en œuvre à tous les niveaux du Programme 2030 ». Les messages clés du forum de la jeunesse de 2023 étaient axés sur le Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023. Les participants ont notamment demandé que des efforts soient faits pour que les jeunes soient pleinement pris en compte dans le système multilatéral, de sorte qu'ils puissent véritablement contribuer à relever les défis mondiaux pour les générations présentes et futures.

C. Journée internationale de la jeunesse

148. En 2021, le thème de la Journée internationale de la jeunesse était « Transformer les systèmes alimentaires : les innovations des jeunes pour la santé humaine et celle de notre planète ». Pour marquer officiellement la Journée, le Département des affaires économiques et sociales, la FAO et le grand groupe des enfants et des jeunes ont organisé un webinaire mondial pour promouvoir l'innovation, l'échange de connaissances et la participation des jeunes dans la perspective du Sommet de haut niveau des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. En 2022, le thème était « Solidarité intergénérationnelle : créer un monde pour tous les âges ». Le Département des affaires économiques et sociales s'est associé au grand groupe des enfants et des jeunes pour organiser un webinaire qui a donné lieu à des discussions interactives sur la solidarité intergénérationnelle, les générations futures et l'âgisme, ainsi qu'à la présentation de plusieurs études de cas.

D. Programme des délégués de la jeunesse des Nations Unies

149. Le programme des délégués de la jeunesse des Nations Unies, coordonné au niveau mondial par le Département des affaires économiques et sociales, reste un moyen essentiel pour les jeunes de participer aux processus des Nations Unies en se joignant aux délégations de leurs pays à l'occasion des réunions intergouvernementales. Le Département apporte un appui complémentaire à celui que reçoivent les délégués de la jeunesse de leur délégation de manière à optimiser leur impact, y compris en organisant des séances d'information et en leur donnant divers conseils. À la soixante-seizième session de l'Assemblée générale, 72 délégués de la jeunesse de 36 États membres et un délégué d'un observateur permanent avaient participé aux travaux,

tandis qu'à la soixante-dix-septième session, 57 délégués de la jeunesse de 31 États membres étaient présents.

E. Bureau des Nations Unies pour la jeunesse

150. Dans sa résolution 76/306, l'Assemblée générale a décidé de créer le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, qui serait exclusivement chargé des affaires de la jeunesse au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et qui absorberait le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse. Le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse aurait pour but, entre autres, de promouvoir une réelle participation des jeunes et des organisations de jeunes et d'aide à la jeunesse, qui soit inclusive et tangible, aux activités des entités des Nations Unies ; de proposer aux États Membres des approches innovantes visant à promouvoir les initiatives multipartites qui concernent la mobilisation et l'autonomisation des jeunes ; et de soutenir les efforts visant à renforcer la représentation des jeunes dans le système des Nations Unies, notamment en multipliant les possibilités de stages et d'emploi offertes aux jeunes, et en en améliorant les conditions.

VII. Conclusions et recommandations

151. **Dans le présent rapport, l'accent a été mis sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse et du Programme 2030. Trois questions au cœur de l'épanouissement et de la participation des jeunes ont particulièrement retenu l'attention : la solidarité et les partenariats entre les générations, la sécurité alimentaire et la consommation durable, et le développement inclusif par le sport, les loisirs et la culture.**

152. **Il est recommandé que les États Membres :**

a) Reconnaissent les jeunes comme des agents essentiels du changement et s'inspirent du cadre que constitue le Programme d'action mondial pour la jeunesse pour garantir leur participation à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques et des programmes qui contribuent à la réalisation de leur plein potentiel dans le contexte du relèvement après la COVID-19 et de la mise en œuvre du Programme 2030 ;

b) Reconnaissent et combattent l'âgisme, ainsi que d'autres obstacles à la solidarité et à la coopération entre les générations, notamment en multipliant les possibilités et en créant des espaces pour des interactions constructives entre les jeunes générations et les générations plus anciennes, et en élaborant des politiques inclusives fondées sur une approche axée sur le cours de la vie ;

c) Investissent dans les systèmes agroalimentaires en s'attachant à promouvoir l'emploi, l'esprit d'entreprise, la participation et l'autonomisation des jeunes, notamment par la création d'emplois verts, en particulier pour les jeunes ruraux et les jeunes défavorisés ;

d) Établissent ensemble des passerelles avec et pour les jeunes pour transformer les systèmes alimentaires au niveau national, en investissant dans le développement de connaissances scientifiques, en accordant la priorité à l'innovation, en encourageant les changements de comportement et en promouvant des modes de vie durables ;

e) Sensibilisent tous les acteurs aux bienfaits du sport, des loisirs et de la culture pour l'épanouissement des jeunes, en particulier pour assurer leur

intégration stratégique dans l'élaboration de politiques et de programmes axés sur la jeunesse aux niveaux national, régional et international ;

f) Mettent à profit la réunion plénière de haut niveau organisée à l'occasion du trentième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse pour renouveler, à tous les niveaux, l'engagement politique en faveur d'un véritable investissement dans l'épanouissement et l'inclusion des jeunes comme élément central de l'édification d'un avenir durable et résilient.